

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS NORDIQUES ET MINIERS

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet minier Matawinie
sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints
par Nouveau Monde Graphite**

Dossier 3211-16-019

Le 25 novembre 2019

***Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet minier Matawinie par Nouveau Monde Graphite (NMG) est recevable, soit qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2018-01-18	Réception de l'avis de projet
2018-02-12	Délivrance de la directive ministérielle
2019-04-05	Réception de l'étude d'impact
2019-04-15	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2019-07-08	Transmission à l'initiateur de projet du document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères et organismes concernés
2019-09-27	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
2019-10-07	Réception de la caractérisation physicochimique de l'état initial des sols
2019-10-30	Réception du plan de réaménagement et de restauration
2019-11-15	Transmission à l'initiateur de projet des demandes d'engagement et des commentaires pour l'analyse environnementale
2019-11-25	Réception des réponses aux demandes d'engagement fournies par l'initiateur de projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet minier Matawinie a pour objectif d'exploiter un gisement de graphite localisé dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Le projet comprend l'exploitation d'une fosse à ciel ouvert et l'opération d'un concentrateur d'une capacité quotidienne moyenne de traitement de minerai de 6 500 tonnes. NMG vise l'opération d'une mine 100 % électrique, incluant les équipements mobiles.

Les principales infrastructures projetées sont une fosse à ciel ouvert, une usine de traitement du minerai et des dômes d'entreposage des résidus potentiellement générateurs d'acide (PGA) et non générateurs d'acide (NGA), une route d'accès et des chemins de service, des haldes de co-disposition combinant les stériles et les résidus miniers de même que des haldes de mort-terrain et un système de captage des eaux de ruissellement, des bassins collecteurs, un bassin de polissage et une usine de traitement des eaux. Pour combler les besoins en électricité, la construction d'une nouvelle ligne de 120 kV est requise. L'emprise totale du projet est de trois kilomètres carrés, principalement en milieu forestier sur des terres publiques.

La phase de construction sera réalisée sur une période d'environ 18 à 22 mois. La durée de la phase d'exploitation est estimée à 26 ans. Durant cette période, il est prévu d'extraire 59,8 millions de tonnes de minerai, pour une production annuelle d'environ 100 000 tonnes de graphite.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers, en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC, ainsi que les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale des Laurentides et de Lanaudière;
- la Direction de l'eau potable et des eaux souterraines;
- la Direction des eaux usées;
- la Direction des matières résiduelles;
- la Direction du programme de réduction des rejets industriels et des lieux contaminés;
- la Direction générale de l'expertise climatique et économique et des relations extérieures;
- la Direction de l'expertise hydrique et atmosphérique;
- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique;
- le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le Ministère de la Culture et des Communications;
- le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le Ministère de la Sécurité publique;

- le Ministère des Transports;
- le Ministère du Tourisme.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 1, Chapitres 1 à 11*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 905 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 2, Annexes 1, 2 et 3*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 660 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 3, Annexe 4*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 774 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 4, Annexe 5 partie 1*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 1156 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 5, Annexe 5 partie 2a*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 496 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 5, Annexe 5 partie 2b*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 344 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 5, Annexe 5 partie 2c*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 307 pages;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints - Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Volume 6, Annexes 7 et 10*, par SNC-Lavalin, avril 2019, 564 pages;
- Globerpro International. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Saint-Michel-des-Saints – Addenda no 1 – déposé au ministre de l'Environnement*

et de la Lutte contre les changements climatiques – Ref. : 3211-16-019, par SNC-Lavalin, 23 mai 2019, 25 pages;

- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Étude d'impact environnemental et social – Réponses aux questions* – Nouveau Monde Graphite, par SNC-Lavalin, septembre 2019, 557 pages incluant 7 annexes;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Caractérisation physicochimique de l'état initial des sols – Saint-Michel-des-Saints (Québec)* – Nouveau Monde Graphite, par SNC-Lavalin, 7 octobre 2019, 317 pages incluant 7 annexes;
- Nouveau Monde Graphite. *Projet Matawinie – Saint-Michel-des-Saints (Québec) – Plan de réaménagement et de restauration pour le site du projet minier Matawinie* – Ref. : 3211-16-019, 213 pages incluant 7 annexes.
- Lettre de M. Frédéric Gauthier de Nouveau Monde Graphite à M^{me} Dominique Lavoie, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 25 novembre 2019, concernant les réponses aux demandes d'engagements, 7 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre qui lui a été transmise le 12 février 2018.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information publique qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle et que le projet soulève des enjeux importants en termes de conciliation des usages du territoire et d'acceptabilité sociale, qui suggèrent que la tenue d'une audience est inévitable, nous recommandons qu'un mandat d'audience publique soit donné au Bureau d'audiences publique sur l'environnement sans que l'initiateur n'ait à entreprendre la période d'information publique, tel que le permet le sixième alinéa de l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement.


Marie-Lou Coulombe, Biogiste M.Sc.
 Chargée de projets
 Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers